



SI T'ES
JARDIN

(UR' GARDEN)

Pour des jardins
au cœur de la Cité

Si T'es Jardin

Les actes du séminaire
de lancement de l'association
le 31 mars 2015



ÉDITIONS DU CNLRQ

juillet 2015

Si T'es Jardin
est une initiative
du





Pour des jardins
au cœur de la Cité

*Sincères remerciements
aux personnes qui
sont intervenues
à l'occasion du
séminaire.*

Séminaire du 31 mars 2015 Lancement de l'association SI T'ES JARDIN

au
Siège du CGET
Commissariat général à l'Égalité des territoires
5, rue Pleyel
93283 Saint-Denis

Programme de la matinée

Discours d'ouverture

- **Sabine Thibaud,**
chef du bureau du développement économique et de l'emploi du CGET
- **Clotilde Bréaud,**
présidente du Comité National de Liaison des Régies de Quartier
- **Jean-Luc Birski,**
président de Si T'es Jardin

Intervention de

- **Damien Carême,**
président de Ville & Banlieue et maire de Grande-Synthe

Table ronde

*« Le jardin comme outil d'appropriation de l'espace public
et de participation citoyenne »*

- **Pascal André,**
directeur de mission au bureau d'études Plein Sens
- **François Beckers,**
chargé de mission au Réseau IDée (Belgique)
- **Damien Carême,**
président de Ville & Banlieue et Maire de Grande-Synthe
- **Catherine Pilon,**
chargée de mission du bureau prospective et études du CGET
- **Christel Thibaud-Amyot,**
coordinatrice du jardin Langlet-Santy de la Régie de Quartier de Lyon EUREQUA



Siège du CGET

Programme de la matinée (suite)

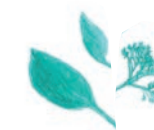
Table ronde

*« Le jardin comme vecteur d'éducation nutritionnelle et de promotion
de la santé publique »*

- **Jean-Luc Birski,**
directeur de la Régie C2S Services de Vierzon
- **Brigitte Deroo,**
directrice du centre de santé de Grande-Synthe
- **Noémie Oswald,**
chargée de mission du bureau de l'observation des territoires en politique de la ville du CGET
- **Florence Roger,**
médiatrice sociale de la Régie des Quartiers de Chaudfontaine-Vaux, Belgique

Discours de clôture

- **Isabelle Sery,**
responsable du département gestion urbaine et sociale des quartiers de l'USH
- **Eric Briat,**
chef du service de la ville et de la cohésion urbaine du CGET



Glossaire

ANRU	Agence nationale pour la Rénovation urbaine
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CGET	Commissariat général à l'Égalité des territoires
CNLRQ	Comité National de Liaison des Régies de Quartier
ESS	Économie sociale et solidaire
FAPE EDF	Fondation Agir Pour l'Emploi EDF
HLM	Habitation à Loyer modéré
INPES	Institut national de Prévention et d'Éducation pour la Santé
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONZUS	Observatoire national des zones urbaines sensibles
USH	Union Sociale pour l'Habitat
ZUS	Zones urbaines sensibles

Discours d'ouverture



Clotilde Bréaud



Jean-Luc Birski

Clotilde Bréaud,

présidente du Comité National de Liaison des Régies de Quartier

- L'association « *Si T'es Jardin* » a pris forme à partir du constat que de plus en plus de Régies créaient des jardins urbains dans les cités, jardins qui sont respectés par les habitants. On assiste à un véritable engouement local pour ces jardins, tant de la part des habitants que de la part des partenaires traditionnels : la ville, les bailleurs sociaux. Notre réseau connaît un fort développement : d'une vingtaine de jardins en 2011, on en comptait 77 fin 2014 pour 40 Régies et 40 projets sont à l'étude actuellement. Certaines Régies portent plusieurs jardins.

- Si les organisations de ces jardins sont multiples, adaptées aux différents contextes locaux, elles reposent toutes sur les principes qui fondent le projet politique des Régies : la place et le rôle des habitants constituent en effet le centre de ces projets. Ils sont salariés, bénéficiaires, acteurs de la gestion et responsables aux côtés des autres intervenants institutionnels publics ou privés. Par la mise en place de ces jardins partagés inscrits dans le mouvement de l'éducation populaire et solidaires, relevant du champ de l'ESS, une réelle expertise s'est développée depuis 2011 au sein d'un groupe de personnes issues de Régies et impliquées dans des jardins.

- Ces travaux ont été soutenus par plusieurs partenaires nationaux : le CGET, la CDC, la fondation Truffaut, le FAPE EDF. Au niveau local, les partenaires se sont diversifiés : on voit des maisons de retraite, des maisons de l'environnement, des écoles... Les thématiques d'animation de ces jardins se sont enrichies : éducation à une alimentation saine, sensibilisation relevant du domaine de la santé publique, préservation de la biodiversité et bien d'autres encore résultant de la grande imagination des acteurs de terrain.

- Fort de cette dynamique, le CNLRQ a décidé d'aller plus loin en créant une association dont la finalité est de créer un réseau actif de porteurs de jardins, qui privilégient les échanges solidaires et la participation citoyenne des habitants. « *Si T'es Jardin* » a pour vocation de mobiliser un large partenariat, de favoriser les échanges de pratiques, de savoir-faire, d'être un lieu ressource à une échelle nationale comme internationale. Nos amis belges présents dans la salle en sont les premiers témoins au sein de l'Europe.

Jean-Luc Birski,

président de Si T'es Jardin

- Cette association a vocation à brasser beaucoup plus large que les seules Régies de Quartier : son objectif est d'avoir des adhérents, mais aussi de travailler avec tous les acteurs de terrain qui, de près ou de loin, s'intéressent aux jardins comme outils d'agriculture urbaine, de lien social... On parle de trames vertes : pourquoi pas, en milieu urbain, s'appuyer sur la dynamique des jardins pour y participer, pas forcément uniquement en terme d'aménagement, mais aussi pour faire adhérer les habitants aux politiques publiques locales qui s'imprègnent de plus en plus de ces sujets-là ? Quand on parle de gestion différenciée des espaces publics, la question du désherbage mécanique n'est pas toujours bien comprise par tout le monde, et le jardin peut faciliter cette compréhension... C'est bien un outil local pour faire participer les habitants et apporter, sur le territoire, des contributions transversales qui sont particulièrement importantes.

- Cette association a une vocation largement inclusive. Effectivement, il y a déjà d'autres associations qui travaillent sur la question du jardin : je pense à des réseaux comme « *Le Jardin dans Tous Ses États* », « *le réseau Cocagne* » ou la Fédération nationale des jardins familiaux. Il ne s'agit pas de reproduire ce qui existe déjà, mais de créer une dynamique nouvelle, complémentaire, autour des jardins. Nous avons vocation à travailler avec les autres, en s'appuyant sur leur expertise, en sachant que l'expertise de « *Si T'es Jardin* », qui émane du CNLRQ, est avant tout un travail sur les quartiers populaires et sur la participation des habitants.



Intervention de



Damien Carême

Damien Carême

président de Ville & Banlieue et maire de Grande-Synthe

- *Ville & Banlieue* est une association qui regroupe les banlieues de France. Nous sommes 120 maires de banlieue représentatifs de l'ensemble du territoire. Ce sont des villes qui connaissent les problèmes avant les autres (l'explosion des banlieues, le vote Front national qui était à 40% il y a 20 ans mais qui est aujourd'hui en régression...) et mettent en œuvre les solutions aussi avant les autres. La problématique des jardins est l'une des réponses aux maux de notre société.

- Nous allons aborder la question de l'appropriation des espaces publics par les habitants ce matin : il y a du travail... Il y a des projets ANRU dans ma ville. J'ai mené tout un combat, car je devais démolir un bâtiment d'un architecte grand prix de Rome, un bâtiment classé qui ne pouvait pas être démolé et dont la réhabilitation coûtait trop cher. Finalement tout a été démolé autour et reconstruit, puis ce dernier bâtiment a finalement également été démolé et laissait un grand vide au milieu d'ensembles neufs. Quand j'ai demandé une réunion avec les services de l'État pour proposer des jardins partagés à cet endroit, on m'a répondu que ce n'était pas un projet urbain.

- Il y a 23% de chômeurs sur ma commune, 33% des foyers qui vivent sous le seuil de pauvreté. Dans cette situation, avec des perspectives qui ne sont pas réjouissantes dans cette région très industrielle (il y a encore des entreprises qui menacent de fermer dans les prochains mois), vous vous demandez ce que vous pouvez faire pour cette population. À Grande-Synthe, on s'est dit qu'on allait viser leur autonomie alimentaire, sur le plan culturel, l'accès à l'énergie, au loyer... Pour l'alimentation, on a choisi le 100% bio dans les cantines scolaires il y a maintenant 4 ans. Quand nous avons fait ce choix, nous avons convoqué les parents d'élèves et les accompagnateurs des cantines pour leur dire : « Attention, c'est du bio local. Donc en hiver vos enfants vont manger de la compote de pomme, de la tarte aux pommes, de la pomme sous toutes ses formes ». On a profité de ce moment pour faire de l'éducation auprès des familles et auprès des encadrants, et le message est bien passé. On s'est dit qu'on allait continuer, d'où le lancement des jardins partagés en pied d'immeuble. Aujourd'hui, ça devient un critère dans les demandes de logements auprès des bailleurs : certains demandent d'être près d'un jardin partagé... Et même un bailleur a lui-même conçu ses propres jardins partagés.

Table ronde

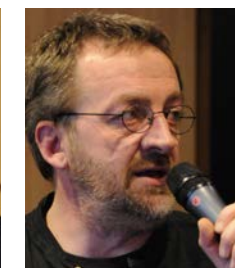
« Le jardin comme outil d'appropriation de l'espace public
et de participation citoyenne »



Pascal André



Catherine Pilon



François Beckers



Christel Thibaud-Amyot

Pascal André,

directeur de mission au bureau d'études Plein Sens

- Plein Sens a restitué ici des enseignements d'une étude menée pour le CGET explorant l'impact des jardins partagés sur la cohésion sociale.

<http://www.pleinsens.fr/sites/default/files/documents/Etude-Plein-Sens-jardins-partages-et-cohesion-sociale.pdf>

- Les arguments avancés pour promouvoir les jardins partagés tournent autour des mêmes points : ces jardins participent à l'éducation à une alimentation saine, à une sensibilisation à des considérations environnementales, à l'embellissement de quartiers dégradés... Mais, toujours, le premier argument est que ces jardins sont un levier de cohésion sociale. Or jusqu'à présent peu de matériau, au-delà d'une forme d'intuition partagée, a été effectivement rassemblé pour étayer la réalité de cet effet. *Plein Sens* a ainsi proposé au CGET de chercher à caractériser cet impact, non pas par d'hypothétiques mesures quantitatives, mais en recueillant et en analysant le témoignage des acteurs de terrain, ce qu'ils font, ce qu'ils ressentent, comment ils vivent les choses, dans ou autour, des jardins.

- Il existe en France des centaines de jardins partagés et tous sont des situations singulières. Il ne s'agissait évidemment pas de couvrir la totalité de cette variété, mais d'étudier un échantillon raisonné qui diversifie au maximum les grands paramètres (taille de la ville, taille et ancienneté du jardin, centre ou périphérie, etc.). Nous avons ainsi étudié une dizaine de jardins répartis dans huit villes, et interrogé une centaine de personnes : habitants-jardiniers, riverains ne jardinant pas, animateurs des jardins, autres acteurs associatifs du quartier, travailleurs sociaux, police, bailleurs et bien sûr, services municipaux. Tous ces jardins avaient en commun d'être situés en pied d'immeuble, au cœur de quartiers concentrant des difficultés sociales et économiques.

- Nous avons dégagé de ce matériau très riche, souvent subtil et où comptent les histoires locales, plusieurs registres d'effets du jardin.

- Nous n'avions pas anticipé le premier effet qui ressort de cette étude : les jardins partagés ont un effet « thérapeutique ». Jardiner fait, d'abord, « du bien » à des personnes en très grande difficulté sociale et isolées qui ont connu des ruptures



SI T'ES
JARDIN

(UR) GARDEN

Pour des jardins
au cœur de la Cité

fortes dans leur vie, sont tombées malades ou ont perdu leur emploi. Pour beaucoup de jardiniers que nous avons rencontrés, nous avons entendu des paroles très fortes : « le jardin a changé ma vie », « ce jardin m'a sauvé la vie », « depuis qu'il y a ce jardin, je sors de chez moi ». Est-ce que cet effet thérapeutique a à voir avec la cohésion sociale, je crois que oui : il en est le socle. Cette réparation est la première étape pour pouvoir, progressivement, être en mesure d'aller vers les autres.

- Le jardin aurait-il à cet égard une puissance d'action que n'auraient pas d'autres types de dispositifs ? Une première évidence : le jardin, c'est la terre. Quand je suis dans un jardin, je touche la terre, je me reconnecte. Plusieurs jardiniers témoignent de combien ce contact est thérapeutique pour eux. De plus, par rapport à toute autre activité associative, le jardin a pour avantage d'être au milieu du quartier, visible et ouvert. Je peux y aller, tourner autour sans trop savoir, entrer sans avoir à taper à la porte, sans avoir à m'expliquer, à demander et à rendre compte. La jardin offre donc une entrée très accessible, la première marche est facile. Mais le jardin est aussi fermé, il agit comme une bulle protectrice, même au cœur d'un quartier très urbanisé, pour des personnes qui ont besoin de calme, d'être à distance. Le jardin a cette force de ne pas demander d'engagement. Nous verrons que c'est une force et aussi une source de fragilité.

- Le jardin a aussi un effet de sociabilisation. Oui, il permet de faire des rencontres et de nouer des amitiés. Il suffit d'entrer dans les jardins partagés pour constater que les jardiniers et les animateurs se connaissent bien, se saluent chaleureusement, prennent des nouvelles des uns des autres, et que des groupes d'amis se forment. Le jardin est une matrice pour fabriquer des relations de voisinage et sortir de l'anonymat. Des liens se forment entre des femmes n'ayant presque pas de langue commune. Parfois ça déborde du cercle des jardiniers : certains voisins passent et apportent des graines, du compost, prélèvent de la menthe et apportent en contrepartie des pâtisseries...

- Cet effet de socialisation est néanmoins « à courte portée » : le jardin n'a pas beaucoup d'impact sur les relations au-delà du groupe de jardiniers. Un jardin ne transforme pas un quartier. Le jardin seul n'apaise pas les tensions et les difficultés de voisinage dans son environnement.

- Le jardin a-t-il un effet d'empowerment, de « responsabilisation » des habitants-jardiniers ? Ce que nous avons constaté montre qu'il faut être prudent. En effet : lorsque je rentre dans un jardin, que je m'y investis, c'est d'abord pour jardiner. Je rentre par et pour le jardinage, sans m'engager dans un « projet collectif », qui est avant tout l'objectif des animateurs. Dès lors, pour les jardiniers, le collectif vient après et progressivement, s'ils le veulent, s'ils le peuvent. Ce n'est pas une condition d'entrée pour eux. Nous n'avons pas vu de collectif de jardin qui se prenne complètement en main, qui soit devenu seul une association. Pour ces habitants, cela reste difficile de prendre la parole, de s'imposer, de prendre des responsabilités. Prendre des responsabilités, c'est s'exposer, c'est sortir d'une discrétion utile et protectrice. Cette prise de responsabilité est possible, nous en avons vu, mais ce sont plutôt des trajectoires individuelles qu'un mécanisme particulièrement facilité par le jardin.

Catherine Pilon,

chargée de mission du bureau prospective et études du CGET

- Ce qu'a montré l'étude, c'est que les gens du quartier désignent le jardin, le montrent, se l'approprient, le considèrent presque comme un équipement de quartier. Dans certains quartiers qui ont fait l'objet d'une rénovation urbaine, les études ont bien montré que l'implantation d'un jardin pouvait avoir plus d'importance que la refonte de l'ensemble du mobilier urbain, les bancs, l'éclairage du quartier. Nous avons observé également qu'il y avait peu de dégradations, ce qui est aussi un signe d'appropriation.

- Le jardin, en ce qu'il renvoie quelque chose de beau dans la ville, de valorisant dans le quartier, devient en quelque sorte un totem et a beaucoup plus d'importance que la simple activité de jardinage et concerne davantage de personnes que celles qui en profitent de façon directe en venant jardiner. On peut dire que le jardin rayonne bien au-delà des personnes qui sont à l'intérieur et s'y rencontrent pour jardiner. Il rayonne à l'échelle de l'ensemble du quartier, même si l'impact reste de courte portée. Sur certains horaires, le jardin va être mis à disposition du centre social ou d'une école maternelle. Le lieu profite alors à davantage de personnes qu'aux membres du jardin partagé. C'est un lieu de distinction aussi : dans ces quartiers, l'espace public est souvent banal, comme subi par les habitants. Là, ce n'est plus du tout banal, mais très original : on est fier de son jardin partagé, parce qu'il ne ressemble à aucun autre. Finalement, l'effet de courte portée va augmenter en fonction du dynamisme de l'animateur qui gère le jardin. Lorsque l'animateur gère plusieurs jardins, cela permet de les mettre en relation, que les jardiniers visitent les autres jardins, et on a un effet beaucoup plus important et qui va favoriser le développement de cette pratique bien au-delà du quartier d'habitat social qui était visé au départ.

- À l'échelle de la ville enfin, est-ce que ça sert de désenclavement ? Là aussi, c'est très dépendant de la structure d'animation et des institutions en présence, on voit que certaines villes vont favoriser les balades urbaines entre jardins et que cela devient presque un outil de tourisme municipal.

- Il y a un effet emploi et insertion indéniable : au-delà des jardins partagés, il y a les jardins d'insertion qui peuvent remettre au travail beaucoup de personnes, il y a l'effet sur la santé et enfin il y a cet effet d'adaptation au changement climatique qui est très important (amélioration de la qualité de l'air par la végétalisation, résorption des îlots de chaleur).

François Beckers,

chargé de mission du réseau belge IDée (Information et Diffusion en éducation à l'environnement)

- Je suis chargé de mission au service pédagogique du réseau IDée. Je n'arrête pas d'être sollicité par des acteurs sociaux qui veulent monter des projets de jardins communautaires et ils se demandent comment, en tant qu'éducateurs, ils peuvent s'investir dans un projet comme un jardin, car ils ne sont pas là pour planter des radis et des poireaux. Leur rôle, c'est l'éducation. On mène une réflexion à ce titre depuis 5 à 6 ans au réseau IDée.



SI T'ES
JARDIN

(UR' GARDEN)

Pour des jardins
au cœur de la Cité

- Quand on parle d'éducation à l'environnement, ce n'est pas l'environnement qui est au centre, c'est bien la personne qui est au centre. L'ensemble des interactions avec l'autre se passe dans un environnement, quel qu'il soit (le quartier, la famille, l'école...). L'action d'éducation à la citoyenneté sera de travailler le développement et la compréhension des liens, l'organisation et les inter-actions entre les personnes et ainsi contribuer à la capacité citoyenne des publics. Dans mon action éducative, dans un objectif d'éco-citoyenneté, je vais développer les capacités de la personne à vivre en relation avec l'autre et en adéquation avec son environnement.

- Le jardin est un lieu dans lequel la personne va évidemment pouvoir évoluer, s'identifier, avoir un sentiment d'appartenance. Dans les milieux précarisés, on constate un repli sur soi : avoir un jardin au milieu d'un quartier, c'est avoir le sentiment d'appartenir à son quartier, à sa ville, à un collectif au sein du quartier qu'on va devoir développer. On contribue quelque part à l'élargissement de la carte du monde du citoyen. La carte du monde peut être réduite à son quartier, à son logement ou bien on peut être citoyen du monde.

- Les tensions existent dans l'éducation à l'environnement auprès des publics précarisés, notamment lorsqu'il s'agit du jardin. Quand on parle d'éducation, on n'impose pas un modèle, on n'inculque pas. On va peut-être se retrouver un jour en tension entre vouloir faire de la capacitation citoyenne, c'est-à-dire respecter le développement de l'individu tel qu'il est et vouloir lui imposer un modèle tel que le développement durable. Donc l'enjeu est de laisser la personne créer son propre projet de vie. On crée ou on renforce le sentiment d'appartenance : comment parler des enjeux environnementaux si on ne s'identifie pas à l'environnement dans lequel on est ? Comment parler des enjeux planétaires si je n'ai pas de lien entre moi et l'environnement dans lequel je vis. Le jardin est essentiel dans ce cadre-là.

- Il est indispensable de favoriser la collaboration inter-sectorielle : on a fait tout un travail il y a deux ans pour faire travailler ensemble des acteurs du social, de l'éducation à l'environnement et de la santé. On a chacun nos expertises, méthodologies et approches pédagogiques : soyons complémentaires. C'est ce qu'on demande au public sur un jardin : allez les uns vers les autres, donc faisons-le déjà au niveau des professionnels.

- Enfin, les dynamiques de communautés d'apprentissage sont importantes. Pour nourrir sa carte du monde, on trouve intéressant de faire sortir la personne de son quartier : agrandir sa carte du monde en allant partager son expertise avec d'autres experts dans d'autres villes, c'est se dire : « je suis acteur de mon quartier, mais je peux aussi être acteur dans ma ville, dans ma région, dans mon pays... ». Je partage mon expertise en dehors de mon projet.

Christel Thibaud-Amyot,

coordinatrice du jardin Langlet Santy de la Régie de Quartier de Lyon EUREQUA

- J'ai été embauchée par la Régie de Quartier EUREQUA en 2003. On parlait alors de jardins communautaires, qui sont devenus maintenant partagés, solidaires. Nous faisons partie des pionniers avec Angers notamment. L'idée de ce projet de jardin est de créer un collectif d'habitants et toute une démarche partenariale autour de la participation par le biais d'un jardin partagé potager, ornemental et aromatique. Il est à ma charge en tant qu'animatrice d'animer et de gérer ce projet de jardin.

- L'idée était de créer une association pour le Pré Sensé, premier projet de jardin que la Régie a porté, car nous étions sur des financements Politique de la ville qui avaient vocation à disparaître au bout de quelques années pour que le droit commun prenne le relais. Le coordinateur doit petit à petit s'effacer et laisser la place aux habitants pour qu'ils gèrent leur projet de jardin. On s'était fixé un objectif de 3 ans pour créer cette association.

- Il fallait créer une dynamique de participation citoyenne, rendre les habitants acteurs de leur projet. Nous avons mis en place une démarche de concertation des habitants par un porte-à-porte bien avant de mettre en place le projet. Sur le quartier où je travaillais, il y avait 600 logements et quasi 100% de logement social. L'idée était de venir parler d'un projet de jardin avec un petit document, voir les représentations des gens sur les jardins et poser quelques questions sur les envies, les craintes pour ensuite faire un bilan de ce questionnaire et le présenter en réunion publique pour restituer la parole des habitants afin de formuler une demande collective crédible. La concertation des habitants se fait aussi quand le projet démarre : quand on a fait la réunion publique, on a identifié un petit groupe d'habitants qui allait devenir un comité de jardinier, un comité de suivi pour décider des aménagements prioritaires, élaborer un règlement intérieur.

- Au bout de deux ans et demi, nous avons organisé une assemblée générale constitutive avec les habitants. Le comité de jardiniers avait permis un entraînement, une préfiguration : quelqu'un rédigeait les compte-rendus de réunions, quelqu'un s'occupait de la trésorerie, quelqu'un recevait les gens. Parallèlement à cela, nous avons suivi une formation pour apprendre à animer une réunion, à gérer une petite trésorerie, à rédiger des statuts car, pour un groupe d'habitants, cela peut être un peu technique.

- Il faut réussir à coller à la commande politique. Et il faut répondre aux besoins des habitants : la co-construction est essentielle pour que le projet fonctionne, que les habitants s'approprient le projet. L'assemblée générale constitutive a eu lieu en juin 2006. Cette nouvelle association devait être représentative du quartier avec des habitants lambda dans le conseil d'administration et des représentants d'associations ayant une parcelle sur le jardin.

- On va revenir sur les limites : pendant un an, sur une partie de mon temps de travail, j'assurais le service après-vente du projet, c'est-à-dire que je continuais d'accompagner les habitants. Ce temps a permis d'amener progressivement les habitants à l'autonomie. Pour autant, il y a un ou deux ans, j'ai été alertée par la ville de Lyon qu'il y avait de moins en moins de liens avec l'extérieur. La ville a rencontré le président et le Passe-jardins a été missionné pour continuer



SI T'ES
JARDIN

(UR' GARDEN)

Pour des jardins
au cœur de la Cité

à accompagner ce groupe d'habitants (pour qu'il y ait des fêtes de quartier plus ouvertes...). À la décharge de l'association, ce n'est pas facile d'entretenir certains partenariats, surtout avec les écoles : cela dépend beaucoup des instituteurs, de leur mobilité. La création d'une association de jardin est un tremplin à d'autres participations citoyennes : on a vu des adhérents de jardins entrer dans le conseil d'administration de la Régie, du centre social.

Pascal André

- Dans ces quartiers où la vie est dure, où le taux de chômage est élevé, chaque petit avantage est un énorme avantage. Même si mon jardin n'est pas vivrier, c'est un petit quelque chose que moi j'ai dans le quartier et que d'autres n'ont pas. Nous avons observé ce que nous avons appelé « l'effet club ». Si on relâche l'animation, on finit par avoir des jardiniers qui recréent de l'entre-soi. Ça peut être communautaire, ou bien, les très investis, qui évacuent ceux qui ont plus besoin de pédagogie et de patience. Cet effet club peut être très puissant si les animateurs des jardins sont des experts du jardinage plus que du travail social. Les jardiniers vont au jardin plus pour jardiner que pour le projet politique de vivre ensemble qui résulte d'un fort travail d'animation.

Christel Thibaud-Amyot

- La Régie anime un nouveau jardin qui fait un peu plus de 700 m². Il y a un bâti très dense et on ne peut pas offrir une parcelle à tout le monde, car les possibilités foncières sont limitées.

- Nous sommes partis sur du tout collectif, car cela favorise la convivialité. On se rend compte qu'avec le temps, en gérant le jardin en collectif, on peut fonctionner par parcelles de cultures : il va y avoir la parcelle des tomates, celle des haricots... Il faut dans le règlement intérieur faire un principe de partage des récoltes. Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités, au fur et à mesure on voit qu'il y a le spécialiste du désherbage, la spécialiste des fleurs, les gens qui aiment bien accueillir le public... Il faut expliquer aux gens que même si on n'a pas son espace à soi, on peut être à l'écoute des différentes manières de cultiver. Pour faire fonctionner le collectif, il peut y avoir des points d'ancrage comme la gestion des clés. Le système de référents de clé peut être défini dans le règlement intérieur. L'appropriation positive se fait par ce que l'on donne à voir à l'extérieur et le fait de se confronter à d'autres fonctionnements. Organiser des portes ouvertes, valoriser ce qui se fait sur les jardins, faire des articles dans la presse locale pour mettre en avant la participation des habitants, faire du compost collectif pour que la réduction des déchets ne soit pas que l'affaire des habitants du jardin et que les autres habitants soient sensibilisés à des projets afférents au jardin sont autant d'éléments importants pour faire vivre cette dimension collective.

Damien Carême

- Quand j'ai souhaité la mise en place des jardins partagés, je ne voyais que l'intérêt alimentaire : comment subvenir à ses besoins ? Pour un revenu moyen médian par habitant de 930 euros par mois dans ma commune, tout est bon à prendre. Je me suis en fait rendu compte que c'était le lien social et les effets thérapeutiques que cela crée qui ont pris le dessus sur l'aspect alimentaire. Cela a été une énorme surprise. J'ai eu le témoignage d'une femme qui a eu beaucoup de salades et a fait le tour de ses voisins : elle a rencontré une dame qui vivait à côté d'elle depuis 17 ans sans qu'elles ne se soient jamais parlé. Quand vous obtenez cela, vous réussissez quelque chose.

- À Grande-Synthe, on a été capitale française de la biodiversité en 2010, on a beaucoup communiqué autour, car l'image de la ville est très importante, cela redonne de la fierté à la population. C'est de là que sont parties beaucoup de choses dans la ville : les jardins, la mise en place de moutons pour entretenir les espaces verts... Il y a la fierté de faire, de l'échange : les habitants ont mis en place une banque de semences de leurs pays d'origine. Cela crée des choses dont on ne mesurait pas l'impact auparavant. La ville porte un peu cette dynamique, mais c'est à partir des initiatives de terrain que les choses vont changer.



Table ronde

« Le jardin comme vecteur d'éducation nutritionnelle et de promotion de la santé publique »



Noémie Oswald



Brigitte Deroo



Jean-Luc Birski



Florence Roger

Noémie Oswald,

chargée de mission du bureau de l'observation des territoires en politique de la ville du CGET

- Je vais présenter quelques résultats du rapport à paraître de l'ONZUS. Globalement, les habitants en ZUS se déclarent en moins bonne santé que les habitants hors ZUS des agglomérations environnantes (59% contre 66% se déclarent en bonne santé). Sur la fréquence du surpoids ou de l'obésité étudiée à partir de l'IMC, on observe que 49% des habitants en ZUS se déclarent en surpoids contre 43% hors ZUS. L'écart est beaucoup plus important chez les femmes que les hommes : 51 % se déclarent en surpoids contre 38,5% des femmes hors ZUS. Pour l'obésité, l'écart est moins significatif : 17% des habitants de ZUS ont un indice corporel supérieur à 30 contre 14% hors ZUS. Concernant le recours aux soins, on observe une renonciation aux soins pour raisons financières beaucoup plus fréquente parmi les habitants en ZUS. Le chiffre le plus marquant est celui des soins dentaires avec 27,5% qui renoncent à des soins pour motifs financiers contre 18% ailleurs.

- Selon la définition de l'OMS de 1946, « la santé est un état de complet bien-être mental, physique et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Dans les études en épidémiologie sociale, on ne se contente pas d'étudier la mortalité et la morbidité. On n'attend pas d'avoir un individu malade pour étudier son état de santé.

- Une étude sur la prévalence de l'insécurité alimentaire (c'est-à-dire que l'accès à des aliments sains, nutritifs et acceptables est, pour des raisons financières, restreint, inadéquat ou incertain) montre que, selon les caractéristiques sociales, la prévalence de l'insécurité alimentaire est beaucoup plus fréquente en ZUS (14%) qu'en dehors (5%).

- J'ai pris des données du baromètre santé de l'INPES : 12% des Français de 12 à 75 ans mangent au moins 5 fruits et légumes par jour. 41,6% des adultes en ZUS déclarent consommer des fruits au moins 1 fois par jour contre 50,9% dans le reste de la population. Les femmes consomment globalement plus souvent des fruits que les hommes. La consommation de légumes est plus importante hors ZUS. Parmi ceux déclarant manger des fruits et légumes, on a une moyenne de 3 fruits et légumes par jour, ce qui correspond à la moyenne nationale.

Brigitte Deroo,

directrice du centre de santé de Grande-Synthe

- L'avantage de mener un projet sur la santé avec la Régie ou les autres jardins partagés, c'est que l'on a le temps d'écouter et d'avancer au rythme des gens et que c'est le professionnel qui se met à disposition des gens. De façon transversale, les gens ne connaissent pas le PNNS. Ils voient « manger, bouger » en bas de leur télévision en pleine pub pour des sodas. Le jardinage, c'est une activité physique de la vie quotidienne. L'axe santé, outre l'alimentation et l'activité physique qui sont évidentes, est l'acquisition du bien-être. C'est retrouver le goût de la saisonnalité : les aliments ont un goût différent quand on les a cultivés soi-même. Ils ont plus de goût. On récolte des pommes en automne, on se rend compte que les haricots verts ne sortent pas uniquement des boîtes de conserve. On redonne du temps au temps.

- Il y a un autre axe important en matière de santé : c'est la parentalité. On renforce la capacité des jardiniers adultes qui montrent à leurs enfants ce qu'ils ont produit. Dans ces quartiers difficiles, il y a souvent une dévalorisation de l'action parentale et il y a, là aussi, un élément de valorisation. Je ne parle plus de santé, mais de bonheur dans ces cas-là, car ce sont des petites choses qui amènent des capacités à faire et je crois que c'est important. Les gens nous disent : « On a plaisir à manger, car on sait d'où ça vient ». Il y a une valorisation des savoir-faire. Quand on est en atelier cuisine, ce sont des ateliers d'échange, pas des ateliers de cuisine diététique : on utilise ce qui a été produit, on fait des échanges de recettes, car les femmes ont des astuces pour cuisiner, faire passer le goût des épinards pour les enfants...

- Les jardins, c'est un sacré coup de pied contre des idées préconçues comme quoi les gens en précarité se fichent de leur santé. Ce n'est pas vrai. Ils n'ont peut-être pas des besoins tels qu'on les imagine. C'est aux professionnels de s'adapter aux habitants et pas l'inverse.

Jean-Luc Birski,

directeur de la Régie C2S Services de Vierzon

- Le jardin a démarré en 2008, du défrichage d'un grand espace délaissé au cœur des quartiers et on a construit des partenariats avec une multitude d'acteurs au fur et à mesure que le jardin grandissait. Nous sommes partis de 200 m² la première année pour aujourd'hui avoir un espace de près de 2 hectares. Nous associons sur ce jardin des parcelles individuelles et des parcelles dédiées à des structures éducatives ou associatives. Nous avons toujours été présents en soutien pour entretenir ce grand espace et faire de la production. Sur cette parcelle collective où nous intervenons, nous avons rapidement eu une production de légumes.

- Nous sommes partis d'une idée simple : donner notre production à des structures qui en avaient besoin, le secours populaire et une épicerie sociale que nous avons inondés de légumes frais... Dès le courant de cette première saison, nous avons eu un retour assez alarmant de tous ces travailleurs sociaux qui nous disaient que ces légumes frais pourrissaient sur les étagères et finissaient à la poubelle et que le public qu'ils accueillaient privilégiait largement les plats préparés, les conserves, les surgelés. Tous ensemble se sont interrogés sur la manière d'accompagner leur public vers l'appropriation de ces nouvelles denrées dont la plupart était gratuite, pour reprendre goût à



SI T'ES
JARDIN

(UR) GARDEN

Pour des jardins
au cœur de la Cité

la préparation, à la transformation et comment s'appuyer sur des ateliers cuisine pour pouvoir apporter d'autres contributions qu'un apport alimentaire supplémentaire.

- L'alimentation, c'est aussi une façon de prolonger l'activité du jardin sur des temps où on ne peut pas jardiner, car il y a des saisons où on ne peut pas aller sur le jardin et, quand on fait de la cuisine, on est à l'abri du mauvais temps, sur des plages horaires peut-être plus faciles pour certains.

Florence Roger,

médiatrice sociale de la Régie des Quartiers de Chaudfontaine-Vaux, Belgique

- Nous nous sommes servis de l'alimentation comme d'un sujet commun à tout le monde. S'alimenter c'est un besoin vital quelle que soit notre culture, notre âge, qu'on aime ou pas manger... Il faut manger pour vivre.
- Nous avons créé notre jardin en 2006 sous le nom « *Jardin solidaire santé* » : c'était très bien, nous allions révolutionner la santé des gens dans le quartier et nous avons commencé à mettre en place des ateliers « *matin papote* », sur des thèmes tels que « *Comment décrypter une étiquette alimentaire* ». Nous allions en tête de rayon pour dire aux gens de faire attention à telle pub et pour bien les éduquer. Mais en fait, il y avait un impact nul.
- Nous avons ensuite laissé les jardiniers arriver dans le jardin et faire leurs suggestions. Nous faisons des réunions, mais à leur demande. Ce sont eux qui ont amené l'envie de faire un poulailler, d'avoir une table pour se réunir pour pouvoir passer des moments de convivialité entre eux. Le jardin a suivi son cours jusqu'en 2011 où nous avons, grâce à un autre subside, créé 3 autres jardins.
- Nous n'avons pas vraiment cherché les projets : c'est une volonté de la commune de venir vers nous pour utiliser notre jardin. Par exemple, il y a l'école communale qui, suite à une enquête faite à la demande de la communauté francophone pour analyser les habitudes alimentaires des enfants, s'est rendue compte que moins de 20% des enfants déjeunaient le matin et qu'il y avait des habitudes alimentaires très alarmantes. Ils ont eu envie de faire un projet contre la malbouffe. Ils sont venus nous chercher pour voir si nous pouvions mettre à disposition un jardin et organiser des ateliers potagers. Nous avons créé un partenariat avec un maraîcher de la province agricole qui vient un mercredi par mois depuis 3 ans. Lui et moi allons dans une classe de primaire de septembre à juin et on amène les enfants à créer leur potager, à déguster leurs produits, à découvrir ce que c'est de la soupe, car beaucoup d'enfants ne connaissent pas les légumes, n'en voient jamais.
- Nous avons créé un outil récemment, « *le goût qui roule* », en collaboration avec une entreprise d'économie sociale, qui est un atelier de réparation et de vente de vélos. C'est un vélo pouvant transporter de la soupe dans le quartier : il ne consomme aucune énergie et c'est, à part la tôle, à 100% de la récup' qui nous

permet de pouvoir faire le tour du quartier. L'idée, c'est de faire goûter la soupe avec un outil attractif.

- Le dernier projet en cours qui va débiter sous peu grâce au fonds Vinci, c'est une cuisine didactique et un espace table d'hôtes qui va pouvoir accueillir 16 personnes, 2 fois par semaine le midi pour déguster un repas « équilibré », mais ça ne veut pas dire que nous n'avons pas équipé la cuisine d'une friteuse ! Ce petit restaurant ne sera pas ouvert qu'aux personnes en situation précaire pour ne pas créer un ghetto dans le ghetto. Il y aura un système de prix solidaires et de prix coûtants. L'idée de cet espace, c'est encore une fois d'utiliser l'alimentation pour rencontrer les personnes et pour que les personnes se rencontrent, et travailler à leur rythme pour leur quartier.

Jean-Luc Birski

- Tous les acteurs du territoire qui se sont rencontrés sur le terrain ont décliné des activités autour de l'alimentation jusqu'à participer activement à la semaine du goût portée par les travailleurs sociaux du centre médico-social. Au fil de ces années de collaboration avec tous ces acteurs, nous avons fait émerger un projet de restaurant éphémère. On nous a proposé d'investir la salle de restaurant et la cuisine de l'auberge de jeunesse de la ville de Vierzon. Nous avons commencé une action qui avait lieu du jeudi au vendredi : le jeudi était un temps de préparation collective avec des habitants, des salariés en insertion de la Régie du chantier ménage. Le vendredi, le même groupe, ou un autre, était mobilisé pour le service et le rangement du restaurant. Au début, le restaurant était ouvert aux adhérents de la Régie, puis nous avons élargi aux personnes de toute la ville. Le restaurant a fonctionné sur un parti pris consistant à proposer un repas varié, original et abordable sans utiliser de viande. L'idée était de donner la possibilité de cuisiner autrement et de faire passer le message que, pour une somme modique, quand on n'utilise pas de viande, le budget diminue considérablement, on peut se nourrir copieusement, de manière diversifiée et découvrir d'autres saveurs. Il y avait aussi le volet éducatif, car nous avons pris l'habitude de distribuer des magazines et d'accueillir des expositions pour expliquer notamment pourquoi la viande est une catastrophe pour l'environnement. La diversité était présente chez les personnes qui préparaient la cuisine mais aussi chez celles qui venaient au restaurant. Tout ce qui s'est noué sur le jardin s'est transposé dans ce restaurant.

Brigitte Deroo

- La plus-value de l'action partenariale avec la Régie, c'est d'avoir pu travailler la santé dans sa globalité et de ne pas uniquement travailler sur l'alimentation en s'appuyant sur les comportements individuels des gens. L'alimentation, ça parle à tout le monde, c'est collectif.
- La plus-value humaine, c'est qu'aujourd'hui une habitante qui participait à l'atelier veut prendre en charge l'axe santé du projet commun avec la Régie. Quand les habitants continuent à s'approprier le projet en tant que tel et que le milieu professionnel peut s'effacer, qu'il est en arrière-plan, c'est une réussite. Cela a un impact sur les autres salariés de la Régie. Nous avons un bar à thèmes et les salariés du bâtiment font leur pause sur ce lieu où l'on peut débattre de choses et d'autres et en particulier de la santé sans que ce soit des interventions de santé.



SI T'ES
JARDIN

(UR) GARDEN

Pour des jardins
au cœur de la Cité

Discours de clôture



Isabelle Sery



Eric Briat

Isabelle Sery,

responsable du département gestion urbaine et sociale des quartiers de l'Union sociale pour l'Habitat (USH)

- Au niveau de l'Union Sociale pour l'Habitat, nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt toutes les réflexions qui ont abouti à la création de l'association *Si T'es Jardin*.
- L'occupation positive des lieux collectifs est un enjeu fort pour les quartiers d'aujourd'hui, c'est un facteur de cohésion sociale. Les jardins contribuent à déterminer l'ambiance d'un quartier. Dans les projets de rénovation urbaine, en tant que lieux de sociabilité, vecteurs de nature en ville, de lien social et de ressources alimentaires, on peut les intégrer d'emblée. On peut aussi les intégrer en cours de projet : sur des parcelles en attente d'une opération, on peut occuper cet espace qui, sinon, peut très vite dévier dans ses usages.
- À partir du moment où il y a une animation qui est une orientation forte de *Si T'es Jardin*, tout est possible un peu partout, car il y a un vrai engouement. Tout ce qui favorise la cohésion sociale est important pour les bailleurs sociaux.
- Pour les organismes HLM, la présence d'une Régie de Quartier est très importante, car elle est dans la proximité, sur le quartier. On a de plus en plus tendance à associer les habitants pour qu'ils gèrent eux-mêmes et je crois que le fait qu'il y ait une veille continue sur comment cela se passe dans les jardins, pour savoir si le concept tient, s'il doit être adapté, est une vraie garantie pour les bailleurs sociaux.

Eric Briat,

chef du service de la ville et de la cohésion urbaine du Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET)

- Je voudrais dire à quel point le développement de ces jardins est essentiel pour nous : à l'égard des développements de la politique de la ville, l'action va recouper des axes prioritaires, des objectifs et des piliers des contrats de ville tels qu'ils sont énoncés aujourd'hui (amélioration du cadre urbain, développement économique, emploi et cohésion sociale).

- Il y a un élément essentiel qui est de travailler à une occupation fine, adaptée, de l'espace public. Les quartiers de la politique de la ville sont souvent extrêmement mouvants dans l'usage des espaces et des sols. Ce sont des quartiers dans lesquels on peut avoir des espaces délaissés entre deux moments de rénovation urbaine par exemple, où on peut avoir des espaces interstitiels, car à un moment le bâti et sa morphologie ont laissé ces espaces subsister. Les espaces jardinés intègrent une ville avec un nouveau visage et représentent ce que nous souhaitons apporter comme valeur concrète au renouvellement urbain.

- C'est aussi très important sur le plan de l'alimentation dans un double aspect : jardiner, c'est un moyen de faire des économies et d'acquérir des fruits et légumes de façon satisfaisante et de proximité. C'est aussi un outil précieux d'éducation à l'alimentation, un moyen de renouer avec le produit, d'aller de la fourche à l'assiette, de ne pas se contenter d'avoir un rapport à l'alimentation médié par le marché, par les systèmes de distribution. C'est un moyen de retrouver le sens de la saisonnalité, le sens de l'équilibrage de la nourriture et tout cela contribue puissamment aux conduites d'amélioration de la nutrition. C'est d'ailleurs souvent à ce titre que les jardins sont aidés par le Programme National de l'Alimentation conduit par le ministère de l'agriculture.

- Du point de vue des contrats de ville, la participation des habitants n'est pas juste une participation à la décision, c'est aussi l'investissement et l'appropriation de l'espace par les habitants. Et puis les jardins ont aussi des retombées positives en terme d'emploi local : il y a des emplois d'avenir positionnés sur ces postes, il y a la possibilité de générer de l'emploi dans le cadre de l'ESS et même de l'économie marchande autour des nouveaux modes de distribution et de restauration (street food, distribution de soupe à bicyclette...). Nous sommes attachés à l'initiative que vous avez prise : qu'elle puisse se développer, être évaluée, se répliquer, se démultiplier... Le ministère de la ville soutient donc l'émergence de ces jardins partagés dans un maximum de quartiers prioritaires. Nous nous félicitons de l'accompagnement qui sera proposé par *Si T'es Jardin*. Nous vous souhaitons une très longue vie !





SI T'ES
JARDIN

(UR' GARDEN)

Pour des jardins
au cœur de la Cité

Si T'es Jardin

54 avenue Philippe Auguste
75011 Paris
accueil@sitesjardin.org



Si T'es Jardin
est une initiative du



Comité National de Liaison des
Régies de Quartier